

Présentation du dossier 32 « *Face aux ruptures, être prêt.* »

Les lignes qui suivent visent à replacer l'article que vous allez lire dans le cadre général du prochain dossier du [Cercle Maréchal Foch](#), « *Face aux ruptures, être prêt* ».



Novembre 2025

Face aux
ruptures,
être prêt.

32

En effet, début 2025, le Cercle Maréchal Foch diffusait via THEATRUM BELLI son dossier de réflexion n° 31 « [Le temps des ruptures](#) ». S'appuyant sur le vote récent de la loi de programmation militaire 2024-30, le dossier prenait acte des nouvelles formes de conflictualité, du retour de la force désinhibée comme composante des relations interétatiques, du choc culturel que le retour de la guerre en Europe orientale constituait pour les populations « *apaisées* » de l'Union européenne, vivant dans un espace sans frontières, sans ennemi, sans idéologie collective...).

On y évoquait les enjeux nationaux et internationaux, les défis technologiques et capacitaires, les questionnements éthiques et moraux qui découlaient de ce « *changement d'époque* ».

Un nouveau dossier, n° 32, est en cours de rédaction, intitulé « **Face aux ruptures, être prêt** ». Sans empiéter sur le rôle des organismes officiels et s'inspirant de la version 2025 de la revue nationale stratégique, il vise à dégager des principes généraux ou des orientations plus techniques qui pourraient soutenir les réflexions de tous ceux que le sujet de la défense nationale, dans le cadre européen, intéresse et, aujourd'hui, préoccupe. Ce dossier se refuse à un pessimisme qui encombre souvent les analyses de la situation actuelle et, en contrepoint de ce pessimisme du chemin à parcourir, entend mettre en avant un optimisme d'action et du but atteignable. Il entend cependant rester lucide et réaliste en s'appuyant sur l'expérience du passé, lointain comme plus récent...

Les allusions à « *l'entre-deux guerres* » étant nombreuses aujourd'hui, la première partie du dossier regroupera quelques éclairages sur les années 1935-1940. Il ne s'agit pas réécrire « *L'étrange défaite* » sans le talent de Marc Bloch, mais de choisir dans les prémices de la catastrophe de 1940 quelques instants où, avec le recul, il paraît incompréhensible qu'un voyant rouge ne se soit pas allumé sur le tableau de bord national, ou plutôt, s'étant allumé, pourquoi il fut si difficile de se préparer à l'épreuve qui s'annonçait.

Plus près de nous, la deuxième partie fait appel directement à nos rédacteurs, tous acteurs de la fin de guerre froide et de « *la guerre mondiale de la France* » pour reprendre le titre d'un livre récent de Michel Goya. À partir de la fin des années 1970, et surtout de 1990, les armées françaises (et l'on s'intéressera plus particulièrement à l'armée de Terre) ont été placées dans des situations opérationnelles imprévues, lointaines et exigeantes, dans un contexte de réduction de leurs moyens. De l'avis général, si les buts politiques furent loin d'être toujours atteints, les buts militaires le furent, avec plus ou moins de publicité, au prix d'efforts, y compris humains, souvent occultés. Cette partie récapitulera certains de ces efforts et permettra, nous l'espérons, de croire au « *succès des armes de la France* » pour les défis qui s'ouvrent désormais à nos armées.

La troisième partie se lancera dans l'exercice de la prévision dont on sait la difficulté, surtout, pour reprendre la boutade célèbre, lorsqu'elle traite de l'avenir. Il s'agira en fait d'un exercice de conviction de la part de rédacteurs qui, forts de leur expérience passée mais également de leur enracinement dans les réalités du moment, mettront sur la table « *de la nourriture pour l'esprit* », sans obligation de consommer !

Innovation majeure par rapport aux dossiers précédents, nous avons choisi de ne pas attendre d'avoir réuni l'ensemble des contributions de ce dossier n° 32 pour les mettre à la disposition de nos lecteurs. Elles seront publiées par THEATRUM BELLI au fur et à mesure de leur disponibilité, avant d'être réunies sous une forme complète. Vous trouverez donc ce rappel du but général et de l'articulation du dossier en tête de chaque publication, accompagné de l'indication de la partie à laquelle elle se rattache.

Par le Général de corps d'armée (2S) Alain Bouquin

Depuis la fin des années 2010, nous sommes entrés résolument dans une période de remontée en puissance capacitaire. Avant d'en fixer les objectifs et d'en définir les enjeux, il semble utile de rappeler d'où l'on vient. Quelle la « *position des pièces au départ du coup* » au terme de la période des « *dividendes de la paix* » ?

Nos décideurs l'ont proclamé pendant des années, même celles au cours desquelles nous dépensions trop peu, pour « *engranger les dividendes de la paix* » : nous avons eu la sagesse de conserver un modèle complet.

Et il est vrai que nous n'avons fait aucune impasse capacitaire majeure : avion de chasse polyvalent, char de combat, porte-avions, hélicoptères de combat et de manœuvre, missiles, frégates... Ces grands programmes ont pu être préservés ; et les armées n'ont jamais cessé de disposer des matériels nécessaires dans ces domaines prioritaires.

Pour autant, la situation n'est pas parfaite. Il serait plus juste de dire que nous avons conservé un modèle quasi complet, parfois échantillonnaire, et souvent basé sur des équipements vieillissants.

Renoncements et impasses capacitaires...

Si les capacités majeures ont été conservées, à la fois celles de la dissuasion et celles du combat conventionnel, sur terre, sur mer et dans les airs, certaines autres ont dû être abandonnées (ou ont failli l'être) faute de financements.

Quelques exemples sont à mentionner :

- En matière de défense sol-air, nous disposions à l'époque de la guerre froide, d'une capacité « *à trois étages* », moyenne portée, courte portée et très courte portée ; la courte portée (le système d'armes *Roland* pour l'armée de Terre) a été abandonnée ; il est évident que les domaines de tir couverts par les capacités conservées ne sont plus optimaux ni totalement complémentaires avec une panoplie de moyens réduite et moins cohérente ; un effort sera certainement à consacrer à ce domaine, surtout avec la prolifération des drones de toutes sortes ;
- Pour l'armée de l'Air et de l'Espace, la mission SEAD (*Suppression of Enemy Air Defence*) a été sacrifiée ; le SEAD, ce sont basiquement des missiles capables de se guider sur les émissions radar de l'adversaire (radars d'acquisition ou de tir) ; nos *Rafale* ne disposent plus de ce type d'armes ; il était convenu que les capacités de nos alliés de l'OTAN y suppléeraient...
- Pour la Marine, on a décidé de poursuivre l'acquisition des bâtiments amphibies (les BPC, bâtiments de projection et de commandement, rebaptisés PHA, porte-hélicoptères amphibie) mais d'abandonner la réalisation de leur batellerie ; ce qui revenait à singulièrement altérer l'efficacité de ces unités.

Ce dernier exemple est cependant assez révélateur de l'efficacité de notre système d'acquisition : quand on a sagement décidé, quelques années plus tard, de relancer le programme de l'EDA (engin de débarquement amphibie), il a suffi de quelques mois pour réactualiser un dossier solide et lancer la production aujourd'hui réalisée !

Une autre capacité a failli être abandonnée, celle de la surveillance radar du champ de bataille. Elle reposait il y a encore 30 ans sur deux excellents radars, dédiés l'un au renseignement et l'autre à l'acquisition des cibles (RASIT et RATAC). Un ambitieux programmes (RAPSODIE) devait assurer le remplacement de ces équipements. Ce programme d'armement a été arrêté lors de la revue de programmes de la fin des années 90... Et puis il a finalement été décidé de le reprendre sur une version allégée, de portée moindre, sans véhicule porteur dédié. C'est aujourd'hui le système MURIN.

Il y a aussi des capacités dont on a identifié le besoin, mais que l'on a renoncé à mettre en chantier. On peut citer l'alerte avancée (ensemble des moyens satellitaires et radar permettant de détecter puis de suivre le lancement et la trajectoire d'un missile balistique intercontinental). C'est une capacité au service de la dissuasion (identifier un agresseur) mais aussi du renseignement et de la contre-prolifération. Longtemps discutée, évaluée techniquement, ayant même été testée au moyen de plusieurs démonstrateurs, elle n'a jamais fait l'objet d'une opération d'armement et revient maintenant sur le sommet de la pile des priorités poussée par la prolifération balistique...

Il faut enfin mentionner les capacités qui ont été tellement retardées qu'elles n'ont pas encore débouché sur des équipements livrés aux forces. L'exemple des drones MALE (moyenne altitude - longue endurance) est édifiant. Le besoin opérationnel est identifié dès le début des années 2000 ; et un programme est très vite lancé... Remis en cause, réorienté vers une coopération européenne avortée, redéfini, le drone MALE a subi plusieurs retards, alors qu'il était (et qu'il reste !) pour l'armée de l'air une nécessité vitale. Raison pour laquelle, « *en attendant* », elle va obtenir des achats sur étagères successifs (*Hunter, Harfang, Reaper*) ... Lesquels donnent satisfaction, au point de poser la question de l'utilité d'une réalisation française ou européenne spécifique quand tout existe sur le marché...

Capacités abandonnées, capacités non développées, capacités retardées... De renoncements en reports, le modèle avait bel et bien fini par cesser d'être aussi complet qu'on avait bien voulu le dire. Il est sans doute urgent de faire un point précis sur ces « *trous dans la raquette* » qu'on a acceptés faute de budgets, mais qui restent des besoins reconnus. Une bonne partie d'entre eux devraient désormais pouvoir bénéficier de budgets permettant leur rétablissement.

Impasse sur la masse...

Une discussion avec un ami ingénieur de l'armement me revient en mémoire : il prétendait que la « *dépense utile* » pour la réalisation d'un équipement consistait à développer un prototype, pour prouver l'efficacité du système d'armes, pour ensuite reporter la fabrication en série, qui ne servait à rien, et libérer ainsi des crédits qui seraient plus utiles ailleurs. Caricatural ? On n'a

heureusement pas suivi ces conseils. Mais on a cependant admis que des économies significatives pouvaient être réalisées sur les nombres de matériels à acquérir.

L'exemple le plus éclairant est sans doute celui du porte-avions *Charles de Gaulle* : de combien de porte-avions avons-nous réellement besoin ? En termes d'emploi, d'un seul ; mais à temps plein. Et donc, en termes de possession, d'au-moins deux, pour tenir compte des périodes d'indisponibilité et d'entretien. Nous avons remplacé les deux que nous avions par un seul. Et nous avons aujourd'hui une capacité aéronavale « à temps partiel ».

Le volume du parc de chars de bataille mérite d'être mentionné. A l'époque de la guerre froide, nous en avions 1 500, essentiellement de type AMX 30 (à mettre en regard des 50 ou 60 000 chars lourds dont disposait le Pacte de Varsovie ; on n'a jamais su le chiffre exact). Lorsque le programme de renouvellement a été lancé, on prévoyait l'acquisition de 1400 chars *Leclerc*. Le besoin a été revu à 650, puis 450 en cours de production. Sur ce total, la moitié a été mise sous cocon puis démantelée, et seuls 225 engins ont été conservés en activité. Et pour accompagner cette réduction drastique, on a bien sûr diminué les stocks de munitions et de pièces détachées... Au-delà du débat sur la place du char lourd dans les opérations futures, ce programme s'est traduit par la possession d'un parc réduit dont les coûts de soutien sont sans commune mesure avec les économies d'échelle qu'aurait permis une cible plus « massive ».

Les chiffres de l'artillerie pourraient être scrutés avec des conclusions similaires, voire plus accablantes. Ce sont 77 canons *Caesar* qui ont été commandés puis livrés jusqu'en fin 2010. En 1918, au moment de l'armistice, la production quotidienne de canons de tous calibres était de 25 par jour ! Lors de l'offensive de la Malmaison en octobre 1917, l'armée française était capable d'aligner un canon par mètre de front sur ce seul secteur ! Comment obtenir des effets sur l'adversaire et sur le terrain avec aussi peu de canons ? Les opérations françaises en Irak, puis, surtout, l'agression russe en Ukraine sont venues remettre l'artillerie à sa juste place dans la panoplie des capacités tactiques.

D'autres capacités moins visibles ont fait l'objet de réductions de cibles qui ont généré des réductions d'effets produits notables. On peut citer les satellites d'observation *Hélios*. De leur nombre et de leur altitude dépendent les zones couvertes quotidiennement et les délais de revisite des sites d'intérêt. Un effort budgétaire significatif a été nécessaire pour améliorer la situation avec la génération suivante de satellites, en cours de déploiement (CSO, composante spatiale optique).

Toujours dans le domaine du renseignement, mais en matière d'écoute cette fois-ci, il faut parler du SARIGuE (Système Aéroporté de Recueil des Informations de GUerre Électronique). Construit à un seul exemplaire, cet appareil DC-8 mis en service en 1977 a été assez vite retiré du service (la « charge utile », comprendre les capteurs, fonctionnait très bien ; mais la « cellule », comprendre l'avion lui-même, était trop vieux).



DC-8 SARIGuE. Crédit : Michel Gilliand, Wikipedia.

Ce sont donc plusieurs cas d'équipements divers qui ont été produits en nombres limités, parfois très limités, en-deçà des besoins réels des armées. Ils ont le mérite d'avoir permis d'entretenir les savoir-faire, aussi bien industriels que militaires. Ces parcs insuffisants nécessitent maintenant d'être réévalués. Avec deux options majeures :

- Relancer les chaînes de production de matériels « *pas trop anciens* » pour remettre à niveau les parcs (cas typique du canon *Caesar*, dont des versions nouvelles sont aujourd'hui disponibles) ;
- Mettre en place de nouvelles opérations d'armement avec des cibles numériques supérieures.

Des équipements prolongés au-delà du raisonnable...

Il faut enfin évoquer diverses capacités qui ont été conservées, avec des cibles d'équipements cohérentes, mais qui ont fini par reposer sur des matériels trop anciens pour pouvoir continuer à être considérées comme réellement performantes.

Nous en avons des illustrations dans les trois armées :

- Le VAB (véhicule de l'avant blindé) est un exemple qui me tient à cœur ; entré en service au moment où je me suis engagé, il est toujours en service près de 10 ans après mon départ de l'institution, au sein de laquelle j'ai pourtant passé 37 années de ma vie ! il a certes été revalorisé, modifié, « *upgradé* » ; mais il est maintenant à bout de souffle et plus totalement adapté au combat moderne, notamment en termes de protection ; quel propriétaire d'une Peugeot ou d'une Citroën des années 70 roulerait encore avec un véhicule de cet âge ? et quel garagiste accepterait de les entretenir ? Même avec la réalisation en cours du programme *Scorpion*, de nombreux VAB restent en service en tant que porteurs de systèmes divers.
- Les hélicoptères légers sont tous de génération ancienne ; les *Alouette III* de la marine sont entrées en service au début des années 60 et volaient toujours en 2022 ; les *Gazelle* ont été mises en place dans les forces en 1973 et sont encore en service ; les *Lynx* de la Marine sont dans les forces depuis 1977 ; les *Fennec* de l'armée de l'Air et de l'Espace datent du début des années 1990 ; ces quatre appareils ont vocation à être remplacés par un hélicoptère interarmées léger unique ; mais ce programme a pris du retard ; il faut dire qu'il n'a pas été simple de spécifier un besoin commun alors que les missions et les conditions d'utilisation sont très différentes... il est urgent que ce projet débouche sur des livraisons effectives, sans doute à la fin des années 2020 ;



Gazelle Viviane. Crédit : 5e RHC.

- Les derniers appareils de ravitaillement KC-135 de l'armée de l'Air et de l'Espace viennent d'être retirés du service à l'été 2025 après plus de 60 ans de bons et loyaux services.

Ce sont sans doute là trois cas particulièrement emblématiques. Mais ce ne sont pas les seuls : pétroliers ravitailleurs, engins du génie de combat, patrouilleurs maritimes Atlantic 2 qui en sont à leur nième modernisation... Le fait est que diverses capacités ont été conservées au prix de prolongations des durées de vie des équipements sans doute problématiques (coûts d'entretien, disponibilité des pièces détachées, savoir-faire des équipages et des maintenanciers). Des prolongations qui n'avaient pas été prévues initialement, et qui génèrent des coûts d'utilisation supplémentaires.

Ici encore il est indispensable de dresser une liste exhaustive de ces matériels dont l'obsolescence est probable, voire avérée. Des maintiens en service d'équipements ont pu être acceptés à des instants où les perspectives budgétaires n'offraient pas d'autres alternatives. Il est aujourd'hui temps de se débarrasser de certaines antiquités, soit en accélérant les plans de livraisons des équipements de remplacement, soit en anticipant les opérations d'armement destinés à préparer la génération future.

En conclusion, il n'est pas question, ni d'ailleurs utile ni sain, de porter un jugement sur les choix qui ont été effectués par nos responsables politiques et nos chefs militaires, sur la période qui va de la chute du mur de Berlin au déclenchement par la Russie de son « *opération spéciale* » en Ukraine. La situation des finances publiques leur imposait des décisions difficiles, mais parfois rendues optiquement indolores en raison du « *déni de guerre* » qui marqua cette période où seule la « *lutte contre le terrorisme* » fut la priorité... Il faut en revanche dresser un constat assez simple : faute de budgets suffisants, un certain nombre de capacités militaires ont été altérées durablement. Et profondément. Des efforts qui sont maintenant financièrement accessibles doivent leur être consacrés.

En effet, les perspectives offertes par la loi de programmation militaire 2024-2030, la volonté politique affichée de respecter cette loi dans les budgets annuels successifs, mais également l'engagement exigeant pris de respecter l'objectif fixé au sein de l'OTAN d'atteindre d'ici une dizaine d'années un effort de défense à hauteur de 3 % du PIB, offrent des opportunités nouvelles. Ces perspectives vont permettre une réparation, et au-delà une régénération, avant de parler de réarmement. Des enjeux nouveaux se présentent (la cyber sécurité, l'intelligence artificielle, la militarisation de l'espace...) ; mais des déficits et des carences, acceptés « *faute de mieux* » au cours des 30 dernières années, méritent aussi qu'on y consacre une attention particulière. En commençant par les identifier avec précision, et en les priorisant au regard du nouvel environnement international et des nouvelles menaces.